

# GUIDE DE LA LABELLISATION ONEWATER — EAU BIEN COMMUN



Ce guide a été conçu pour accompagner les acteurs souhaitant obtenir la labellisation OneWater – Eau Bien Commun.

Il présente les fondements, les objectifs et les critères d'éligibilité, tout en détaillant les démarches à suivre et les bénéfices liés à l'obtention du label.

Il constitue un outil pratique et de référence, permettant à chacun de mieux comprendre le sens de la labellisation et de s'inscrire pleinement dans la dynamique collective portée par OneWater - Eau Bien Commun.

## CONTACT

OneWater - Eau Bien Commun  
programme@onewater.fr

<i>Qu'est-ce que OneWater - Eau Bien Commun ?</i> .....	03
<i>La démarche de labellisation OneWater - Eau Bien Commun</i> .....	04
<i>Pourquoi candidater à une labellisation OneWater - Eau Bien Commun</i> .....	05
<i>Quels types d'actions ou de projets de recherche peuvent recevoir un label "OneWater - Eau Bien Commun" ?</i> .....	06
<i>Les catégories dans lesquelles il est possible de candidater</i> .....	07
<i>Les impacts attendus de l'action ou du projet de recherche candidat à la labellisation</i> .....	08
<i>Modalités et processus de sélection</i> .....	10
<i>Règle d'utilisation du label OneWater</i> .....	12
<i>Valorisation du label OneWater</i> .....	13

## Qu'est-ce que OneWater - Eau Bien Commun ?

OneWater - Eau Bien Commun est un programme national de recherche qui a pour objectif d'approfondir les connaissances sur l'eau et de promouvoir un nouveau paradigme : dépasser la vision de l'eau comme simple ressource pour la **reconnaître comme un commun, appelant à un usage raisonné, équitable et durable de l'eau.**

Afin de répondre à ces défis, le programme OneWater - Eau Bien Commun fédère les acteurs de l'eau autour de projets scientifiques, d'initiatives de formation par la recherche, de conférences scientifiques, d'ateliers et d'actions de coopération européenne et internationale.

[En savoir plus le programme national de recherche OneWater - Eau Bien Commun](#)

## Les défis OneWater - Eau Bien Commun

Ce programme national, déployé sur 10 ans (2022-2032), est articulé autour de **6 grands défis scientifiques** :

Défi 1	Anticiper l'évolution de la ressource en eau pour permettre l'adaptation des territoires à leurs singularités
Défi 2	Développer une "empreinte eau" des processus environnementaux et des activités humaines, en considérant non seulement les dimensions quantitatives et de transferts mais aussi la qualité de l'eau
Défi 3	Utiliser l'eau comme sentinelle de la santé de l'environnement et des sociétés humaines le long du continuum terre-mer
Défi 4	Proposer des solutions pour promouvoir l'adaptabilité et la résilience des socio-hydrosystèmes face aux changements globaux, et favoriser des approches et des usages plus raisonnés et intégrés
Défi 5	Accompagner la transition socio-écologique vers une nouvelle gouvernance des ressources, pour une société durable et résiliente
Défi 6	Partager, rendre les données sur l'eau accessibles et compréhensibles par tous

# La démarche de labellisation OneWater - Eau Bien Commun

*La labellisation n'engage aucun soutien financier venant du programme.*

- Reconnaître des actions et projets de recherche qui contribuent aux ambitions du programme OneWater - Eau Bien Commun.
- Renforcer les synergies entre scientifiques et acteurs du monde de l'eau pour relever ensemble les défis.
- Élargir la communauté par l'interconnaissance et les mises en réseau, favoriser un effet levier pour l'innovation et l'action collective.

## Condition pour recevoir un label OneWater

- Démontrer que les actions ou projets de recherche ont des impacts concrets (réels ou attendus) dans au moins l'une des catégories suivantes :

Type d'impact	Objectifs
<b>Scientifique</b>	Faire avancer les connaissances, les valoriser à l'international. Venir en appui aux territoires, gestionnaires, décideurs et usagers issus des différents secteurs. S'aligner sur et avec les actions européennes. Contribuer à la plateforme de données sur l'eau OneWater.
<b>Socio-économique</b>	Accompagner les acteurs dans la transformation de leurs pratiques liées à l'eau, via le déploiement de l'économie circulaire et de solutions innovantes, économiquement viables, socialement équitable et environnementalement durable.
<b>Environnemental</b>	Favoriser l'adaptation aux changements, partager les ressources, alerter sur les pollutions, préserver la qualité des milieux et la biodiversité des hydrosystèmes.
<b>Sanitaire et social</b>	Améliorer la qualité de vie et la santé des populations humaines, faciliter l'accès à une eau de qualité et à l'assainissement.
<b>Socio-culturel</b>	Intégrer la diversité des valeurs de l'eau, des pratiques individuelles et collectives et leurs dynamiques, dans une approche holistique, pour éclairer les décisions et la gestion des ressources.

# Pourquoi candidater à une labellisation OneWater - Eau Bien Commun ?

## 1 - S'engager dans un collectif

Partager des valeurs communes et co-construire des réponses aux défis de l'eau, de l'échelle locale à l'international :

- Echanger avec des experts, chercheurs et acteurs de terrain sur les connaissances, savoirs et innovations dans le domaine de l'eau.
- Contribuer à une réflexion collective pour répondre aux enjeux français, européens et mondiaux.

## 2 - Rejoindre un réseau stratégique

Accéder à un collectif d'acteurs clés du secteur de l'eau et développer un réseau grâce à :

- Une participation aux événements OneWater (ateliers thématiques, conférences, rencontres...).
- Des rencontres avec des parties prenantes (scientifiques, institutionnels, industriels, associations...).

## 3 - Gagner en visibilité

Bénéficier d'une reconnaissance partagée par la communauté scientifique et les acteurs du secteur :

- Mise en avant de l'action ou du projet de recherche sur le site internet [www.onewater.fr](http://www.onewater.fr) avec une fiche dédiée.

## Quels types d'actions ou de projets de recherche peuvent recevoir un label "OneWater - Eau Bien Commun" ?

- Le label est attribué aux actions ou projets de recherche dont les objectifs et impacts s'alignent sur ceux du programme OneWater - Eau Bien Commun.

- Des actions ou projets de recherche issus du monde académique (laboratoires, universités, centres de recherche, etc.) ou du monde non académique (collectivités, entreprises, associations, institutions publiques...).

### ***Quelques exemples d'actions ou de projets de recherche éligibles à la labellisation (non exhaustive) :***

Type d'action ou de projet de recherche pouvant être labellisé	Descriptif	Exemples
<b>Travaux de recherche individuels</b>	Des projets scientifiquement validés, portés par des chercheurs, doctorants ou post-doctorants, et contribuant aux enjeux de l'eau	Thèses, post-docs, projets exploratoires
<b>Projets collaboratifs</b>	Des initiatives pouvant être co-construites avec des acteurs socio-économiques contribuant aux enjeux de l'eau	Recherche-action, partenariats public-privé, chaires industrielles.
<b>Formations</b>	Des programmes pédagogiques ou de recherche dans le domaine de l'eau, visant à former les futures générations	Masters, MOOC, écoles thématiques.
<b>Événements scientifiques et/ou multi-acteurs</b>	Des rencontres visant à partager les connaissances et fédérer les acteurs autour des défis de l'eau	Colloques, ateliers, rencontres grand public.

## Les catégories dans lesquelles il est possible de candidater

<p><b>Scientifique</b></p>	<p>Si votre action ou projet de recherche vise à produire de la connaissance liée à l'eau au bénéfice de la science, des acteurs politiques, sociaux, économiques, de l'environnement et de la société.</p>
<p><b>Socio-économique</b></p>	<p>Si votre action ou projet de recherche vise à mieux partager l'eau, à encourager les usagers à changer leurs pratiques, en favorisant l'économie circulaire, en utilisant/développant des solutions innovantes économiquement viables, socialement équitables et environnementalement durables.</p>
<p><b>Environnementale</b></p>	<p>Si votre action ou projet de recherche vise à s'adapter, améliorer la qualité de l'environnement, prévenir les pollutions, protéger et restaurer la biodiversité, essentielle au bon fonctionnement des milieux aquatiques et des écosystèmes.</p>
<p><b>Sanitaire et sociale</b></p>	<p>Si votre action ou projet de recherche vise à améliorer la qualité de vie et la santé des populations en favorisant l'accès à une eau de qualité et à l'assainissement.</p>
<p><b>Socio-culturelle</b></p>	<p>Si votre action ou projet de recherche vise à faire évoluer les pratiques en intégrant les valeurs sociales, environnementales et culturelles liées à l'eau.</p>

## Les impacts attendus de l'action ou du projet de recherche candidat à la labellisation

Une action ou un projet de recherche est éligible à la labellisation si l'impact qu'il génère (ou qu'il vise à générer) est en cohérence avec au moins un des impacts définis dans les 5 catégories listées ci-après.

Ces catégories couvrent les priorités stratégiques de OneWater - Eau Bien Commun et permettent d'évaluer l'alignement de l'action ou projet de recherche candidat avec les objectifs du programme.

### 1. Catégorie Scientifique

Renforcer la recherche, l'innovation et la diffusion des connaissances sur l'eau

<b>Impacts scientifiques</b>	<b>1.1 Renforcement des capacités</b>
	<b>1.2 Recherche d'excellence</b>
	<b>1.3 Positionnement européen</b>
	<b>1.4 Développement de la Science Ouverte</b>

### 2. Catégorie Socio-économique

Accompagner la transition des indicateurs vers des pratiques durables et innovantes de gestion de l'eau

<b>Impacts socio-économiques</b>	<b>2.1 Transformation des pratiques</b>
	<b>2.2 Partenariats pour le transfert</b>
	<b>2.3 Solutions innovantes</b>
	<b>2.4 Sobriété - Économie circulaire et partage</b>

### 3. Catégorie Environnement

Protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques face aux défis climatiques et anthropiques et plus largement aux changements globaux.

<b>Impacts environnementaux</b>	<b>3.1. Anticipation des risques</b>	
	<b>3.2. Adaptation aux crises</b>	
	<b>3.3. Préservation et restauration des socio-hydrosystèmes</b>	
	<b>3.4. Anticipation des phénomènes extrêmes</b>	

### 4. Catégorie sociale et sanitaire

Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous et renforcer la résilience face aux risques hydro-météorologiques.

<b>Impacts sociaux et sanitaires</b>	<b>4. Amélioration de l'hygiène, la santé et la qualité de vie</b>
--------------------------------------	--------------------------------------------------------------------

### 5. Catégorie Socio-culturelle

Intégrer les dimensions culturelles et participatives dans la gouvernance de l'eau.

<b>Impacts socio-culturels</b>	<b>5.1 Diversité des représentations de l'eau</b>
	<b>5.2 Approche holistique de la gestion de l'eau</b>
	<b>5.3 Transformation des sociétés</b>

# Modalités et processus de sélection

## 1. Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidatures à la labellisation peuvent être déposés en continu. L'instruction des dossiers est organisée selon un calendrier trimestriel. Le dossier de candidature comprendra :

- Le formulaire de candidature à compléter en ligne
- La lettre d'engagement à la labellisation à dater et signer en ligne
- Une preuve de rattachement administratif ou légal (laboratoire, société, etc.) à joindre au formulaire

Seuls les dossiers complets seront examinés.

## 2. Critères de sélection

Une action ou projet de recherche est éligible s'il satisfait aux critères suivants :

### ➤ **Qualité du dossier**

Qualité scientifique, rigueur méthodologique, transparence, objectivité...

### ➤ **Adéquation de l'action ou projet de recherche avec les objectifs du programme**

Contribution à au moins un impact parmi les 5 catégories listées dans le guide.

### ➤ **Cohérence avec la vision globale du programme**

L'eau envisagée de façon globale, considérée comme commun, transformation des sociétés, durabilité...

### 3. Étapes de sélection

#### **Etape 1 : Examen des dossiers**

Les candidatures sont examinées par un comité de sélection *ad hoc*, adapté à la nature des actions ou projets de recherche.

#### **Etape 2 (si nécessaire) : Entretien oral**

Le comité de sélection *ad hoc* peut demander une présentation orale du candidat pour clarifier des aspects du dossier de candidature.

#### **Etape 3 : Notification des résultats**

Les actions ou projets de recherche lauréats sont informés de l'obtention du label pour une durée déterminée.

Les actions ou projets de recherche non admis à l'obtention du label seront notifiés.

## Règles d'utilisation du label OneWater

La labellisation **OneWater – Eau Bien Commun** s'accompagne d'un ensemble de règles et de bonnes pratiques en matière de communication. Elles visent à assurer une **visibilité claire et homogène** du label, ainsi qu'une reconnaissance partagée de l'appartenance au collectif OneWater.

### Mention obligatoire

Toute action ou tout projet de recherche bénéficiant de la labellisation doit comporter la mention suivante :

*“Ce projet a été labellisé par le programme national de recherche (PEPR) OneWater – Eau Bien Commun, soutenu par le PIA France 2030”*

Cette mention doit apparaître dans :

- les publications scientifiques (articles, communications, posters, thèses, rapports...)
- les supports de communication (flyers, affiches, sites web, newsletters, vidéos, communiqués...),
- les présentations orales (colloques, séminaires, conférences...).

### Estampille et identité visuelle

Une fois l'action ou le projet de recherche labellisé(e), l'estampille officielle de la labellisation OneWater doit être apposée sur tous les supports. Son usage doit respecter la charte graphique qui sera fournie (formats, couleurs, interdits). Toute modification ou déclinaison non validée est interdite.



## Valorisation du label OneWater

Une fiche de l'action ou projet de recherche labellisé sera diffusée sur le site officiel du programme, offrant ainsi une visibilité accrue auprès de la communauté scientifique, des partenaires institutionnels et du grand public.

**Les porteurs des actions ou projets de recherche labellisés doivent :**

- Mentionner la labellisation OneWater dans leurs communications sur les réseaux sociaux,
- Informer l'équipe OneWater de leurs actualités afin de permettre une diffusion via les canaux officiels (site web, LinkedIn, newsletters),
- Intégrer un lien vers le site [www.onewater.fr](http://www.onewater.fr).

**Contact :**

Pour toute question relative à la communication ou à l'utilisation de l'estampille :

[programme@onewater.fr](mailto:programme@onewater.fr) ; [communication@onewater.fr](mailto:communication@onewater.fr)

